

MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE (DE MERM)



Diplôme préparé :

Le Diplôme d'État de Manipulateur en Électroradiologie Médicale est un diplôme de niveau 6.

Durée de la formation :

24 mois en apprentissage à partir de la 2ème année.

Pré-requis :

Avoir validé la 1ère année du Diplôme d'État Manipulateur d'Électroradiologie Médicale avec l'équivalence Aide-Soignant. Disposer d'un employeur.



LA FORMATION

Contenu :

• La formation se répartit en 57 unités d'enseignement qui sont organisées en 6 domaines de formation :

- > **DF1** : Sciences humaines.
- > **DF2** : Sciences de la matière et de la vie et sciences médicales.
- > **DF3** : Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles.
- > **DF4** : Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles.
- > **DF5** : Outils et méthodes de travail.
- > **DF6** : Intégration des savoirs et posture professionnelle.

Modalités pédagogiques :

Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

Pour obtenir le Diplôme d'État de Manipulateur d'Électroradiologie Médicale, il est nécessaire d'obtenir 180 crédits européens (ECTS). Chaque semestre obtenu permet l'acquisition de 30 ECTS. Depuis 2021, les étudiants bénéficient d'un double cursus et celui-ci leur permet d'obtenir également une licence mention sciences pour la santé, parcours sciences du soin.



LE MÉTIER

Le Manipulateur en Électroradiologie Médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, IRM) de la médecine nucléaire et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Individualiser chacune de leurs prises en charge dans une temporalité limitée.
- S'adapter au patient, à son parcours, à son environnement.
- Intégrer le patient comme acteur.
- S'adapter à leur environnement de travail et son évolution.
- Être en posture active dans la recherche d'informations afin de maîtriser des connaissances en constante évolution.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Développer leur autonomie pour s'affranchir de la présence du médecin.
- Évaluer et améliorer les pratiques pour la prise en charge de la qualité.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Diplôme d'État de Manipulateur en Électroradiologie Médicale peut exercer dans les hôpitaux privés ou publics, cliniques, cabinets de radiologie, centres de dépistage. Plusieurs domaines lui sont ouverts : imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire ou électrophysiologie. En passant les diplômes requis, les Manipulateurs en Électroradiologie Médicale peuvent accéder à des postes d'encadrement, de formateur ou à des postes de cadres paramédicaux...

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

PUBLIC VISÉ

Jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

OBJECTIF

Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

DÉFINITION

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS AU CFA PSS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITÉS D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 - INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 - INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (dates, délais et conditions chez nos partenaires : voir sur notre site internet).
Selon la formation, nous contacter.

03 - AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLOME D'ÉTAT

(VOIR PRÉ-REQUIS AU RECTO)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com